Note sur l'impact des armes légères et de petit calibre (ALPC) sur le développement et la sécurité humaine

Note on the impact of small arms and light weapons on development and human security

De la guérilla afghane à la guérilla irakienne, sans oublier les multiples conflits opposant les États à des groupes armés en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou en Europe, les armes légères et de petit calibre (ALPC) dominent aujourd'hui le théâtre des conflits.

Entre 1990 et 1998, sur 49 conflits majeurs recensés, 46 ont été uniquement conduits avec des armes légères et de petit calibre et un seul a été dominé par l'utilisation d'armement lourd, la Guerre du Golfe¹. Il s'agit essentiellement de conflits intra-étatiques, opposant des armées régulières généralement faibles à des groupes rebelles peu structurés et mal entraînés. Les armes légères sont ainsi parfaitement adaptées à des combats de proximité, sans objectifs militaires spécifiques, et aux capacités et ressources de groupes rebelles ou de factions "terroristes".

Ces armes sont en effet largement et facilement disponibles, elles sont d'un faible coût et faciles à transporter et à dissimuler. Des armes qui, aux mains de groupes qui ne suivent pas les formes traditionnelles de la lutte et ne répondent pas aux règles de la guerre telles que définies par le droit international, frappent d'abord les populations civiles : ces armes seraient à l'origine de 90 % des morts dans les conflits, dont 80 % de civils. Parce que les armes légères sont l'instrument principal des conflits dont elles augmentent l'impact et prolongent la durée, la lutte contre leur prolifération et leur utilisation abusive apparaît de plus en plus comme une priorité. Un véritable défi étant donné leur disponibilité! Les Nations unies estiment le nombre d'armes légères en circulation à plus de 600 millions.

L'abondance des armes en circulation et l'existence de stocks de grande ampleur et peu contrôlés facilitent l'accès des civils, des criminels et des combattants à ce type d'armes. Mais si ces armes constituent l'instrument dominant dans les conflits, elles ne sont pas utilisées qu'à des fins "militaires". Elles soutiennent également l'activité de groupes criminels, aux niveaux national et régional, qui s'adonnent au banditisme et à la prise d'otages. Elles posent des problèmes quasi insolubles pour la sécurité des États et sont une menace permanente pour les populations². Sur les 500 000 morts par an directement imputables aux armes légères, 300 000 ont eu lieu dans le cadre d'un conflit et 200 000 dans les situations dites "pacifiques"³. La lutte contre la prolifération des armes légères apparaît ainsi, à la fin des années 90, comme une priorité internationale.

Alors même que la plupart des conflits sont menés avec des ALPC, et que ces armes constituent le principal outil des groupes criminels, elles sont, jusqu'au milieu des années 90, totalement exclues des processus de négociation concernant la limitation, le contrôle et la réduction des systèmes d'armement. Une situation qui peut s'expliquer par le fait que les ALPC n'étaient pas un enjeu dans le cadre de la confrontation bipolaire où les négociations et accords de limitation et de réduction visaient à neutraliser les capacités de destruction réciproques, et par le caractère sensible de cette question qui touche au droit des États à la légitime défense, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations unies. Une question d'autant plus sensible que les armes légères jouissent d'une véritable légitimation, constituent l'armement de base pour le maintien de l'ordre, la défense et la sécurité nationale, que leur

¹ M. Klare, J. Boutwell, « Small arms and light weapons : controlling the real instrument of war » in *Arms Control Today*, vol. 28, n°6, août-septembre 1998, p.15.

² Small Arms Survey, *Annuaire sur les armes légères/Gros plan sur la problématique*, Oxford University Press, 2001, p. 215.

³ Ibid.

port est traditionnel et symbole de virilité dans certains pays et qu'elles sont également utilisées par les civils dans diverses activités de la vie courante (chasse...) ou pour la protection personnelle.

L'initiation d'un processus de négociation et de réglementation des armes légères et de petit calibre, au niveau régional et global, marque en ce sens une avancée importante. Reconnaissant implicitement, à travers l'ambiguïté de la formule retenue dans les négociations : "commerce illicite sous tous ses aspects", les liens entre trafics et commerce légal – c'est-à-dire que la disponibilité et le trafic des armes légères résultent d'abord de l'incapacité des États à contrôler la production, les exportations, les importations, les transferts ou la détention des armes légères -, les États vont prendre un certain nombre d'initiatives, au niveau international, visant à renforcer et à harmoniser leur législation et leurs capacités de contrôle et à accroître leur coopération pour s'attaquer plus efficacement aux problèmes de ce trafic, en particulier dans sa dimension transnationale. Le "Programme d'action des Nations unies pour la prévention, la maîtrise et l'élimination du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects", adopté à l'issue de la "Conférence des Nations unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects", en juillet 2001, prévoit ainsi la mise en œuvre de mesures au niveau national, régional et global, en matière de législation, de destruction et de coopération internationale. S'il s'agit d'une étape essentielle vers l'établissement de normes internationales, la Conférence a néanmoins révélé l'étendue du problème pour parvenir à un accord international qui serait juridiquement contraignant et a finalement mis en évidence l'absence de consensus et de volonté des États pour établir un tel système. Le programme d'action, politiquement et non juridiquement contraignant, ne présente en effet aucune nouvelle avancée concernant les normes réglementant la détention ou le commerce des armes légères ; il appelle seulement les gouvernements à prendre eux-mêmes des initiatives pour s'assurer que le commerce des armes légères, considéré comme illicite selon leur droit national, soit effectivement réprimé. L'attitude de certains États a clairement montré une volonté d'affaiblir et de limiter au maximum la portée de toute initiative internationale contre l'accumulation excessive des armes légères et contre leur commerce illicite.

La véritable avancée du Programme d'action des Nations unies est la reconnaissance du rôle des organisations régionales et de la coopération entre les États, au niveau régional ou sousrégional. Les initiatives régionales, développées à la fin des années 90, semblent en effet être les mieux à même d'apporter une véritable réponse au problème de la prolifération incontrôlée des armes légères dans la mesure où elles s'adaptent aux spécificités et aux problèmes rencontrés par les Etats d'une même région et favorisent le renforcement des actions et de la coopération entre un nombre plus restreint d'Etats qui ont des préoccupations identiques. Néanmoins, en adoptant une perspective qui se focalise, au niveau régional, sur l'accumulation excessive des armes légères (et des munitions), sur son aspect criminel ou sur la question des transferts, on peut s'interroger sur les risques de limiter indûment l'action à une représentation essentiellement régionale alors que le problème est complexe, qu'il a des dimensions multiples et qu'il est aggravé, à certains niveaux, par l'absence de concertation internationale entre les Etats. Il est donc essentiel que les efforts entrepris au niveau régional (et donc national) s'appuient sur des initiatives de niveau global concernant certains problèmes spécifiques tels que le traçage, le marquage et l'enregistrement, le courtage ou les critères d'exportation et de non-réexportation.

Par ailleurs, si les initiatives régionales et internationales ont favorisé une appréhension plus large du problème des armes légères qui ne relèvent pas uniquement du désarmement, ses

implications, en particulier les aspects sociaux, économiques et humanitaires qui sous-tendent la détention et le trafic d'armes légères, bien que reconnus, sont encore peu pris en compte dans les mesures engagées. Cette situation souligne le déséquilibre du processus actuel de lutte contre la prolifération des armes légères qui se concentre davantage sur la dimension de l'offre que sur celle de la demande. Or, il est essentiel d'agir également sur les motivations économiques, sociales, politiques et culturelles qui sous-tendent la demande d'armes et qui nourrissent les trafics.

Les armes légères relèvent du concept de sécurité humaine. La sécurité humaine repose sur le constat, évident, que les craintes de la vie quotidienne sont ressenties de manière plus forte que les craintes d'une éventuelle attaque nucléaire, cette appréhension de la sécurité intégrant ainsi des préoccupations collectives, politiques, économiques, alimentaires, sanitaires ou environnementales⁴. Incluant la question des droits de l'Homme, la protection des personnes appartenant à des minorités, la lutte contre la criminalité, le terrorisme, la sécurité économique, etc., cette nouvelle conception de la sécurité prend directement en compte les armes légères et portables qui se rapportent à la fois à la conception traditionnelle de la sécurité (stabilité régionale, limitation des conflits, sécurité physique...) et à une conception plus large de la sécurité humaine. Celle-ci, en effet, concerne d'abord la violence armée exercée à l'encontre les populations : violence étatique, répression des minorités, criminalité et extorsions diverses, violence aveugle..., ce qui touche aux questions de démocratisation, de développement, de lutte contre la violence étatique et donc de lutte contre des armes qui causent la mort de millions de civils. Les armes légères sont donc au centre de la problématique "sécurité et développement" qui pourrait se résumer dans la formule "pas de sécurité sans développement, pas de développement sans sécurité".

Les opérations de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et les programmes de collecte d'armes, de type "Armes en échange de développement", se proposent d'agir sur les raisons à l'origine de la détention et de l'usage abusif d'armes pour assurer la restitution des armes et prévenir le réarmement. Ces programmes restent cependant des projets temporaires et ciblés qui ne peuvent répondre à l'ensemble des défis en matière de sécurité et de développement. La question posée est justement de déterminer quel est l'impact du "commerce illicite d'armes légères, sous tous ses aspects" sur le développement et comment la coopération peut renforcer l'action de lutte contre la prolifération des armes légères.

Cela nous conduit à nous interroger sur les liens entre les armes légères et de petit calibre et le développement, en articulant l'analyse de l'impact de la dissémination incontrôlée des armes légères sur le développement et une appréhension du contexte économique, social, et politique, donc des motivations à la base de la demande d'armes légères. Il s'agit en outre d'examiner pourquoi les actions visant à lutter contre la prolifération des armes légères n'arrivent pas encore à rétablir un "environnement sans armes", la question étant notamment celle d'une meilleure implication de la coopération pour renforcer l'efficacité des actions de lutte contre les trafics.

⁴ PNUD, "Redefining security: The human dimension", 1994.

PARTIE I

LES LIENS ENTRE ARMES LEGERES ET DEVELOPPEMENT : LES INCIDENCES DE LA VIOLENCE ARMEE

L'utilisation abusive des armes légères et les menaces qu'elles font peser sur la sécurité, par la généralisation d'une violence armée, engendrent une insécurité, un climat de peur et d'impunité dont les conséquences dépassent les seuls morts et blessures induites directement par l'utilisation de ces armes. La violence armée généralisée sape les bases du développement et de la coopération internationale, en limitant et en restreignant les activités productives et en accentuant la demande d'armes. Le cercle vicieux qui se crée ainsi menace durablement toute action de développement à moyen et long terme.

I.L'impact des ALPC sur les sociétés : violence armée conflictuelle et violence armée criminelle

Les armes légères et de petit calibre sont aujourd'hui l'instrument de base des groupes armés rebelles et/ou des groupes criminels⁵. Sans être à l'origine des conflits ou de la criminalité, elles favorisent et soutiennent l'activité de ces groupes ainsi que l'installation d'un environnement dominé par la violence et l'insécurité.

A. Disponibilité des armes légères, conflits et criminalité armée

Depuis la fin de la guerre froide, les ALPC sont le principal instrument des conflits. La nature et la forme des conflits expliquent cette prédominance des armes légères. Les conflits sont essentiellement intra-étatiques et mettent aux prises des armées régulières à des troupes irrégulières, des "bandits", des factions terroristes armées, pour lesquels les armes légères et portables correspondent parfaitement à leurs besoins. Leur disponibilité en grand nombre, leur présence sur les marchés militaires et civils, le prix, la facilité d'utilisation, de maintenance et de transport, en font des armes qui s'adaptent parfaitement aux besoins et à la configuration du terrain et des combats que mènent ces "irréguliers". Les ALPC ne sont pas pour autant la cause de ces conflits mais leur présence dans des pays économiquement, socialement et politiquement fragiles, est un facteur d'accélération de la déliquescence de l'Etat, d'amplification de l'insécurité, qui compromet tout effort de pacification et qui facilite la résurgence d'affrontements armés au coût humain toujours important.

Une autre caractéristique de ces conflits et de l'utilisation des armes légères, est en effet la prédominance des civils parmi les victimes et la disparition de zones ou lignes de front distinctes. Les conflits ne revêtent pas les formes traditionnelles de lutte. Les groupes armés

⁵ Selon Caritas Sri Lanka, « bien qu'elles ne puissent pas être appelées des armes de destruction massive, ces armes sont en réalité les premiers instruments des massacres. » Voir annexe 3.

⁶ Selon Caritas Man, en Côte d'Ivoire, les difficultés liées à la violence armée ou à la présence d'armes légères sont les suivantes : les populations vivent dans une peur permanente ; les "coupeurs de route" armés prolifèrent ; les jeunes filles et les femmes sont violées ; les agressions, les vols et les attaques à main armée augmentent, avec armes à feu ou à l'arme blanche ; ces situations engendrent des déplacements massifs de populations qui fuient les atrocités de la guerre et les pillages ; les villages sont abandonnés, tombent en ruines et sont envahis par les herbes et les populations refusent le plus souvent de retourner travailler dans les champs. A l'origine de ces agressions, il y a des éléments armés issus des rangs de la rébellion qui agissent individuellement ou en petits groupes, des détenus des prisons libérés par les rebelles au début de la crise et des bandits de grand chemin qui ne sont plus recherchés par la police. Voir annexe 3.

ne se conforment pas aux règles de la guerre définies par le droit international et n'utilisent pas les armes uniquement à des "fins militaires". Les armes servent aussi à des fins "moins légitimes" telles que banditisme, prises d'otages, menaces sur les populations civiles, extermination de certaines catégories de populations, exactions diverses, etc. Les civils sont en première ligne et représentent 90 % des victimes des conflits armés. La violence armée ou la menace d'utilisation des armes légères engendre une insécurité qui a des répercussions lourdes sur la vie et les activités quotidiennes des populations civiles : elle est une menace permanente pour les populations.

Il est difficile de mettre clairement en évidence le lien entre l'accroissement des flux d'armes et l'augmentation de la violence armée. Un taux d'armement élevé dans un État ne se traduit pas automatiquement par un fort niveau de criminalité ou par la déstabilisation de l'État. L'Uruguay en est un bon exemple. Alors même que son taux d'armement par habitant est un des plus élevés de la région sud-américaine et qu'il se trouve dans une région marquée par un taux de criminalité élevé, il connaît un des plus faibles taux de violence des États latino-américains. C'est aussi le cas de l'Australie, un des Etats occidentaux où la population est la plus armée. En 1990, on y dénombrait 3,5 millions d'armes à feu, soit environ une arme pour quatre Australiens et en 2001, après deux programmes d'amnistie et de collecte, on comptait encore 2,1 millions d'armes à feu, soit une arme pour neuf Australiens⁸. L'Australie n'est pas pour autant confrontée à des problèmes de criminalité plus importants que les autres Etats occidentaux, même si deux évènements ont mis en cause la possession et l'utilisation d'armes : le massacre de Port Arthur, en avril 96, et la tragédie de l'Université de Monash, à Melbourne, en octobre 2002.

Malgré tout, certains Etats ou régions connaissent une montée de la violence ou font face à l'émergence d'une culture de violence, en partie liée à la prolifération des armes légères. Si ce lien n'est pas automatique, il est cependant très prégnant dans les États sortant de guerre civile ou connaissant des problèmes économiques⁹; la présence d'ALPC va y être cause de violence et d'insécurité et favoriser un développement de la criminalité. Les ALPC sont de fait très liées aux activités criminelles, au trafic de drogue ou au trafic d'armes et soutiennent l'activité des groupes criminels : gangs, milices, syndicats du crime... La disponibilité des ALPC offre ainsi aux groupes rebelles et criminels les moyens d'agir de manière violente, diffusant ainsi violence et insécurité au sein des sociétés. Dans ces Etats où les gouvernements tentent de rétablir l'ordre et leur autorité, la criminalité va jouer un rôle dans "la croyance répandue parmi les citoyens que les institutions [...] ne protègent pas leur sécurité physique, leurs activités quotidiennes ou leur propriété" ne favoriser l'instauration d'un climat de méfiance et d'insécurité qui va lui-même accroître la demande d'armes.

⁷ Sur les 500 000 morts par an directement imputables aux armes légères, 200 000 se sont produites dans les situations dites "pacifiques", Small Arms Survey, *Annuaire sur les armes légères/Gros plan sur la problématique*, Oxford University Press, 2001, p. 215.

⁸ Philip Alpers, Conor Twyford, "Small arms in the Pacific", in *Occasional Papers no.8*, Small Arms Survey, mars 2003, p. 12.

⁹ Pour la Commission Justice et Paix du Tchad, la prolifération des armes légères est une des conséquences directes de la guerre civile de 1979, et pour Caritas Sri Lanka, ce sont les conflits armés internes - qui ont duré près 20 ans dans le Nord et l'Est du Sri Lanka - ainsi que le terrorisme du LTTE et du JVP, qui ont provoqué une prolifération des armes de petit calibre dans le pays : « la détention d'armes à feu s'est banalisée et une culture de la violence s'est installée. » Voir annexe 3.

¹⁰ K. Krause, *The Challenge of Small Arms and Light Weapons*, 3rd International Security Forum and 1st Conference of the PfP Consortium of Defense Academies and Security Studies Institutes, 19-21 October 1999.

Dans certains États, l'armement des réseaux de trafiquants et des gangs urbains induit un armement de la société en général et/ou le développement de compagnies de sécurité privées, favorisant d'autant plus la prolifération incontrôlée d'ALPC. En effet, les besoins en armes des compagnies de sécurité privées alimentent le commerce légal et l'absence de contrôle de gouvernements faibles sur ces agences ainsi que le manque d'opportunités économiques facilitent le marché noir. Les armes aux mains des agents privés de sécurité constituent un véritable problème en Amérique centrale. Au Guatemala, les agents de ces compagnies privées, sans formation adéquate et agissant en dehors de toute réglementation, sont deux fois plus nombreux que les agents de police. Au Salvador, 25 % des armes confisquées dans le pays le sont aux agents de sécurité privés, le plus souvent en raison de la non-conformité avec la réglementation en vigueur. Une violation de la loi apparaît de manière beaucoup plus flagrante au Venezuela où des agences de sécurité privées maintiennent des AK 47 dans leur inventaire alors même que la législation les réserve à l'usage exclusif des militaires 11.

B. L'impact des armes légères : le problème de la violence armée généralisée

Ce sont ainsi moins les armes légères en tant que telles que leur utilisation abusive qui pose problème. Il n'y a pas de relation stricte, de cause à effet, entre le volume d'armes légères dans un Etat et les problèmes politiques, sociaux et économiques ; mais c'est la combinaison de facteurs internes et externes qui influe sur l'utilisation abusive des armes légères et l'institutionnalisation de la violence armée (criminelle ou conflictuelle).

La frontière entre conflit armé et criminalité armée reste floue : toutes les situations de conflits sont caractérisées par le développement d'une criminalité armée ¹². La criminalisation d'une société en conflit prend souvent le pas sur les objectifs premiers du conflit. Si l'on prend l'exemple colombien, les FARC, d'abord opposées à la production et au trafic de cocaïne, ont ensuite changé de stratégie et ont laissé les cultures se développer, instaurant un impôt sur le prix de la coca. Et dans les années 90, afin de financer leurs besoins en armes, les FARC se sont elles-mêmes lancées dans la culture du pavot, ne se limitant plus au seul prélèvement de l'impôt mais devenant aussi producteurs, court-circuitant les intermédiaires et installant des laboratoires. Le recours à la production et au trafic de drogue a d'abord répondu aux nouvelles données de la situation politique mondiale (fins des soutiens à la plupart des guérillas d'obédience communiste); on a cependant pu constater un glissement de la drogue "économie de guerre" à la drogue "enjeu de conflit et de profits". La situation est analogue en Afrique avec le commerce des diamants, des bois précieux ou de pétrole. Le contrôle des ressources naturelles n'est plus seulement vital pour couvrir les coûts du conflit, il devient l'enjeu même du conflit. Les armes deviennent alors le principal outil d'action des agents qui organisent l'exploitation illégale des ressources naturelles et minières : diamants au Liberia ou en République Démocratique du Congo, métaux ou bois précieux... L'environnement paie de la sorte un lourd tribut à la prolifération des ALPC et il y a une réelle cohérence à relier leur réduction à la protection de l'environnement et de la biodiversité¹³.

¹¹ William Godnick, The Organization of American States and the 2001 United Nations Conference on the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects: Tackling the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons, 2002, p. 13.

¹² Selon Caritas RDC, en Ituri et dans les Kivus, des politiciens et chefs de guerre locaux maintiennent leurs troupes, leur appareil de sécurité et leur clientèle hors du contrôle du Gouvernement de transition, grâce aux revenus réguliers générés par des réseaux commerciaux transnationaux. Voir annexe 2.

Dans la zone Nord-Est du Kenya, tous les éleveurs nomades sont armés au point que l'armée et les rangers de l'Office national des parcs (KWS) ont été débordés par la transformation de ces éleveurs en bandes armées qui organisent le pillage des agriculteurs situés au pied du mont Kenya et l'abattage de toute la faune du parc de Méru. Le projet financé par l'AfD de relance de ce parc, en redonnant des moyens aux rangers, a réduit de manière immédiate la circulation des ALPC et le banditisme, au bénéfice de la faune sauvage mais surtout des agriculteurs

La grande disponibilité d'armes légères dans un pays est aussi souvent source de conflits et de violence armée dans les Etats voisins du fait de la perméabilité des espaces, de la porosité des frontières et de l'insuffisance, voire des contradictions, des réglementations nationales. Ainsi, alors même que le Honduras fut un des rares États d'Amérique centrale à ne pas avoir connu de guerre civile, il doit faire face, depuis la fin des conflits dans la sous-région, aux mêmes problèmes que ses voisins : violence, criminalité et insécurité. Une situation liée bien sûr aux problèmes économiques du pays mais accentuée par la disponibilité des armes dans les pays voisins et la facilité des trafics entre Etats.

Les faiblesses cumulées des Etats d'une région (conflits armés ou situations de post-conflit, criminalité armée, faiblesse des contrôles et réglementations...) engendrent ainsi une situation propice au développement d'un trafic permanent d'armes légères dans la région. En Asie du Sud-Est, des trafics d'armes de grande ampleur sont nés de l'accumulation de plusieurs facteurs qui, combinés, en ont fait un environnement idéal pour les trafics d'armes ; grand nombre de conflits intra-étatiques qui alimentent la demande d'armes illégales ; du fait de ce grand nombre de sociétés en situation de post-conflit, les sources d'armes légères disponibles sont importantes ; de longues frontières continentales, difficiles à surveiller et à contrôler, facilitent les trafics ; enfin, du fait de la situation politique, économique et sociale d'un certain nombre d'Etats, les législations sont peu développées, les capacités policières sont faibles et le niveau de sécurité du stockage des armes est très bas¹⁴.

Cette situation, où une grande disponibilité d'armes rencontre une forte demande, crée un "phénomène de recyclage", le passage des armes d'un État à un autre ou de groupes armés à d'autres groupes suivant les besoins. Car après un conflit, les armes deviennent des sources de revenu dans un contexte économique difficile¹⁵ qui offre peu d'opportunités de subsistance. Les réseaux de trafic qui se sont constitués pendant le conflit tendent à se pérenniser, à entretenir et à diffuser une insécurité et une instabilité durables. La prise en compte de la problématique des armes légères en termes de violence armée, telle qu'établie par exemple par l'initiative britannique "Violence armée et pauvreté" permet ainsi de mieux appréhender les problèmes, les effets et les implications de la disponibilité et de la diffusion des armes légères, en insistant sur l'usage et la menace d'utilisation de ces armes qui engendrent une situation où la violence armée est persistante et endémique 17.

riverains du parc. Au Cambodge, c'est parce que l'on n'a pas pu désarmer les anciens Khmers rouges que ceux-ci ont pu se livrer au pillage des forêts, avec le concours d'un pouvoir politique consentant et complice.

¹⁴ David Capie, "Sovereignty Under Fire: Small Arms Smuggling in Southeast Asia", in *Panorama*, 1/2001, p. 59.

¹⁵ Selon la Commission Justice et Paix du Tchad, le ralliement des rebelles ne s'accompagne pas toujours de la restitution des armes, ce qui crée un cercle vicieux de violence car ces armes repartent dans les familles pour l'autodéfense. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont également entretenus par les autorités militaires qui leur revendent les armes collectées dans les opérations de désarmement. Voir annexe 3.

¹⁶ Initiative impulsée et financée par le DfID (Department for International Development) britannique qui met en évidence les liens entre violence armée et pauvreté, expliquant comment la violence armée exacerbe la pauvreté. Ce programme évalue aussi l'impact des projets ou mesures actuelles concernant les ALPC et la sécurité sur le développement. L'objectif est d'analyser comment les efforts de réduction de la violence armée peuvent être intégrés aux efforts de réduction de la pauvreté, à la fois dans les politiques et dans les programmes.

¹⁷ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, *The impact of armed violence on poverty and development – Full report to the armed violence and poverty initiative*, Paper commissioned for UK Department for International Development, University of Bradford, mars 2005, p. 8.

II. Impact de la disponibilité et de l'usage des armes légères sur le développement

Si l'utilisation des armes légères est directement responsable des morts et des blessures, le climat d'insécurité dû à l'utilisation et la menace d'utilisation de ces armes a des conséquences également considérables sur la détérioration de l'environnement économique, social et politique. C'est un des points forts de la campagne d'action "Contrôlez les armes" qui mobilise largement la société civile, depuis 2003, dans les pays développés mais aussi sur le terrain 19. La violence armée généralisée, liée à l'utilisation des armes légères dans les conflits ou dans les Etats confrontés à de hauts niveaux de criminalité, favorise une détérioration et un effondrement des infrastructures et des services sociaux (A), le déclin des activités économiques (B), la dislocation des communautés, de la cohésion sociale et la disparition de la confiance entre les individus (C), des déplacements de populations et des migrations forcées (D) ainsi que la diminution de l'aide et de l'assistance au développement (E). Donc un impact considérable sur le développement durable des sociétés concernées.

A. Détérioration et effondrement des services sociaux et des infrastructures de base

1. Détérioration ou disparition des services de base en raison de l'insécurité et de la violence armée

L'impact des armes légères, plus généralement de la violence armée, sur les services sociaux de base, en particulier, sur les services et infrastructures de santé, a été largement documenté. Dans le cadre d'un conflit, les services de santé sont fréquemment la cible des attaques de combattants et de bandits à la recherche de véhicules, d'équipement médical, de moyens divers et de recrues. Les attaques sont souvent délibérées, comme l'illustre le conflit en Sierra Leone où 50 % des équipements en matière de santé ont été détruits et les équipes médicales déplacées en raison de la stratégie du Revolutionary United Front (RUF) visant à créer le chaos et à saper l'autorité de l'État²⁰. Les attaques ou la crainte des attaques limitent aussi bien le fonctionnement des services de santé que l'accès aux soins. L'accès et le fonctionnement des services de santé, même dans le cas où les infrastructures ne sont pas détruites, sont en effet fortement perturbés en raison de l'insécurité qui règne au sein des établissements ou dans leur périphérie. En Haïti, les personnels de santé et les patients, en particulier s'ils appartiennent aux forces de l'ordre ou s'ils sont membres d'autres groupes armés, font régulièrement l'objet d'attaques au point que les médecins sont réticents à soigner les combattants; et les blessés, craignant pour leur sécurité, refusent de se faire enregistrer²¹. Les attaques ciblant les services de santé, en plus des destructions, limitent également le

¹⁸ Parmi les documents de la campagne "Contrôlez les Armes", voir notamment : *Vies brisées – Plaidoyer pour un contrôle renforcé sur les ventes d'armes à l'échelon international*, Amnesty International et Oxfam International, Oxford, 2003, 84 pages ; *Armer ou développer - Evaluer l'impact du commerce des armes sur le développement durable*, Amnesty International, Oxfam International et le Réseau d'action international sur les armes légères, Oxford, juin 2004, 96 pages. Voir également La Croix, *16 janvier 2006*, pp. 3-5.

¹⁹ C'est notamment le cas d'un certain nombre d'ONG de la République démocratique du Congo : Actions pour le développement intégré au Kivu (ADIKIVU) à Bukavu, Centre d'études et de recherches en éducation de base pour le développement intégré (CEREBA) à Goma, Centre d'animation pour la culture et le développement de Kirumba (CACUDEKI) à Kayna, dans le Nord-Kivu et Caritas RDC; c'est aussi le cas d'un certain nombre d'autres membres du Réseau Caritas, basés dans des pays en sortie de crise : Sri Lanka, Congo, Côte d'Ivoire, Népal Tchad... Voir annexes 2 et 3.

²⁰ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, *The impact of armed violence on poverty and development – Full report to the armed violence and poverty initiative*, Paper commissioned for UK Department for International Development, University of Bradford, mars 2005, p. 25.

²¹ Robert Muggah, Securing Haiti's Transition: Reviewing human insecurity and the prospects for disarmament, demobilisation and reintegration, Small Arms Survey commissioned by DFAE, avril 2005, p. 47.

recrutement des personnels de santé. C'est le cas du Kenya où, dans les régions de violence armée, les personnels de santé demeurent insuffisants, en dépit des incitations²².

L'accès à l'éducation et à l'instruction est, de la même manière, fortement perturbé, voire compromis, par la violence armée, l'insécurité et les risques qu'ils engendrent : attaques directes contre les établissements, enlèvement des enfants par les groupes armés, à l'aller ou au retour de l'école, pour cause de recrutement..., ce qui entraîne la destruction ou la fermeture des établissements scolaires. Une évaluation récente à Djugu (RDC) indiquait que depuis 1999, les confrontations armées ont entraîné la destruction de 211 des 228 écoles et que près des 2/3 des 39 000 élèves et des 1771 enseignants ont déserté les établissements scolaires²³. Au Mozambique, ce sont 45 % des écoles primaires qui ont été détruites pendant la guerre civile²⁴. Mettant clairement en évidence l'incidence de la violence armée sur la fréquentation des écoles, plusieurs études soulignent que les inscriptions dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel diminuaient pendant les périodes de conflits armés et ne reprenaient qu'après la fin des conflits²⁵.

Il est normal que les difficultés d'accès, la diminution du nombre des enseignants et les destructions ou fermetures d'établissements scolaires, aient des répercussions directes sur les taux de scolarisation et d'alphabétisation. Une situation qui, sur le long terme, s'avère dramatique en privant une ou plusieurs générations de l'éducation et de l'instruction (cela a été vérifié au Soudan), limitant ainsi les opportunités en matière d'emploi et de moyens de subsistance et hypothéquant gravement le développement du pays.

2. La diminution des ressources et des investissements dans les services sociaux

La détérioration ou l'effondrement des services sociaux est, en parallèle, accentué par la diminution des investissements de l'État dans les services et infrastructures de base. La violence armée engendre en effet une redéfinition des priorités de dépense du gouvernement et une réorientation vers les budgets de la Défense et du maintien de l'ordre. Une réorientation qui se répercute inévitablement sur les investissements dans les services sociaux en raison des ressources limitées des pays. Si, comme le note le PNUD, "l'emploi judicieux des ressources est essentiel pour atteindre les résultats escomptés, l'ampleur du budget n'en est pas moins déterminante"²⁶. Or, si les niveaux d'investissement et de dépense dans les services sociaux, en particulier en matière de santé et d'éducation, sont déjà relativement faibles dans les pays en développement, ils le sont encore davantage en période de conflit. En règle générale, les pays à faible revenu consacrent 4,2 % de leur PIB aux dépenses de santé. Ce taux tombe à 3,4 % en moyenne dans les pays connaissant un conflit²⁷. De la même manière, soulignant l'écart entre les dépenses militaires et de santé, le SIPRI indiquait qu'en 2002, les pays affichant un indice de développement humain (IDH) faible consacraient en moyenne 3,7 % de leur PIB aux dépenses militaires comparé à un taux de 2.4 % pour la santé²⁸. L'écart comparé est le même concernant les dépenses d'éducation. En Angola, les dépenses militaires

_

²² PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, 2005, p. 141.

²³ Small Arms Survey, *Small Arms Survey 2003*, Oxford University Press, 2003, p. 141.

²⁴ Black, M., Growing up alone: childhood under siege, UNICEF UK, 2001, p. 19.

²⁵ Small Arms Survey, *Small Arms Survey 2003*, op. cit., p. 141.

²⁶ PNUD, Rapport sur le développement mondial 2005, op. cit., p. 93.

World Bank, World Development Indicators 2004, Washington D.C., 2004, cité in PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, op. cit., p. 171.

²⁸ Stockholm International Peace and Research Institute (SIPRI), SIPRI Yearbook 2004: Armements, Disarmament and International Security, Oxford, 2004, cité in PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, op. cit., p. 172.

représentent 3,1 % du PIB tandis que les dépenses en matière d'éducation plafonnent à 2,7 %. En Sierra Leone, le budget militaire représente 3,6 % du PIB contre 1 % pour l'éducation ²⁹.

Les coûts humains de la diminution des budgets de santé sont considérables. D'une part, la diminution des ressources, des équipements et des fournitures aux établissements de santé, en raison de la violence et de la réorientation des priorités nationales, s'accompagne souvent de restrictions ou de la suppression de certains programmes, tels que ceux d'immunisation ou de vaccination ou encore des services vétérinaires ou d'entretien des puits³⁰. Ces suppressions touchent avant tout les populations pauvres, les enfants, les femmes et les personnes déplacées. Et ces populations sont d'autant plus affectées par l'absence de services vétérinaires ou d'accès à l'eau potable que leurs moyens de subsistance reposent sur l'agriculture.

La violence est d'autre part associée à une propagation accrue des maladies : VIH/Sida mais aussi paludisme ou autres maladies infectieuses, les enfants, les blessés et les réfugiés étant parmi les plus touchés. Le Small Arms Survey relève ainsi "une corrélation très étroite entre les zones connaissant des hauts niveaux de violence armée (mesurés par les taux d'homicide, de vol à main armée et d'agression armée) et de détérioration des services publics, et les zones connaissant des taux de décès proportionnellement élevés, dus à des causes non violentes" mais en situation de post-conflit³¹. En République Démocratique du Congo, sur les quatre millions de victimes du conflit, une grande partie sont en effet mortes des suites de maladies et de malnutrition et non de blessures par balles. Le PNUD souligne également, toujours en RDC, que malgré la tentative de cessez-le-feu de 2002 qui a eu tendance à réduire le nombre de morts, le "taux de mortalité excédentaire" suggère que l'effet multiplicateur des conflits coûte encore la vie à près de 31 000 personnes chaque mois, en général du fait de maladies infectieuses chez les enfants³². Les capacités médicales diminuent donc au moment où la demande s'accroît en raison de la violence armée et des conséquences directes et indirectes de l'utilisation des armes (blessures, handicaps, maladies, etc.), ce qui augmente encore d'autant la charge pesant sur les services de santé. Une charge supplémentaire qui a des répercussions durables, en raison des blessures, des handicaps, des traumatismes et de la prolifération des maladies qui en résultent et qui demandent un traitement médical de long terme.

B. Déclin des activités économiques

Le climat d'insécurité et de violence entretenu par la présence, la menace et l'utilisation des armes légères affecte également les activités économiques, aussi bien de production que de commercialisation. En Sierra Leone, le déclin des performances économiques est directement corrélé aux périodes de violence armée et à des évènements spécifiques du conflit, tels que la saisie des mines par le RUF ou l'invasion de Freetown³³.

La détérioration des infrastructures de transport ou de production et l'insécurité dans les transports, en raison des barrages routiers, du banditisme, de piraterie ou d'attaques des convois, augmentent d'autant les frais de transport et des marchandises et limitent l'activité commerciale, notamment l'approvisionnement des zones les plus difficilement accessibles.

²⁹ SIPRI, SIPRI Yearbook 2002, Oxford University Press, 2002, cité in PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2003, op. cit., p. 93.

³⁰ Small Arms Survey, Small arms survey 2003, op. cit., p. 140.

³¹ Small Arms Survey, Small arms survey 2003, op. cit., p. 141.

³² PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, op. cit., p. 163 et 167.

³³ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, *The impact of armed violence* on poverty and development - Synthesis Report of the Armed Violence and Poverty Initiative, Paper commissioned for UK Department for International Development, University of Bradford, mars 2005, p. 21.

Les stratégies mises en œuvre par les groupes armés (siège des villes...) affectent directement les activités économiques et les moyens de subsistance. Ce fut le cas en Sierra Leone, lors du siège de Freetown par le RUF, qui empêcha à la fois les individus d'accéder aux denrées diverses et les fermiers d'arriver aux marchés. Un dérèglement qui porte en lui des effets durables car, comme le souligne le rapport du PNUD³⁴, si la destruction des infrastructures (routes, ponts...) ruine les investissements passés, elle compromet ou complique tout autant la reprise future. La Banque mondiale estime de son côté qu'une guerre civile réduit chaque année le taux de croissance de l'économie de 2,2 % 35.

Le climat d'insécurité lié à la menace des armes légères entame d'autre part la volonté des communautés d'investir dans des activités productives. Les exemples de la Sierra Leone, de l'Angola et du Mozambique, qui ont vu la diminution significative de leur PIB en raison de l'effondrement des produits agricoles à valeur ajoutée³⁶, illustrent la difficulté de maintenir l'activité économique dans les situations de conflit ou de violence sociale aiguë³⁷. De nombreux exemples mettent également en avant les conséquences de la prolifération des armes sur la production et l'activité des groupes pastoraux et sédentaires du fait des difficultés d'accès aux ressources premières, du prix des marchandises et des problèmes de vol de bétail et de braconnage³⁸. Dans la région de Bahr-el-Ghazal, au Sud Soudan, 40 % des ménages ont perdu leur bétail durant le conflit³⁹. En Sierra Leone et dans une partie du Nigeria, les activités agricoles ont été perturbées par le pillage des récoltes, la destruction de matériels et celle des infrastructures agricoles, aussi bien par les groupes armés que par les soldats, ce qui entraîne l'abandon des terres et le déplacement vers des zones plus sûres⁴⁰.

L'insécurité et la violence armée engendrent donc une perte des moyens de subsistance avec des conséquences importantes sur la pauvreté et la sécurité alimentaire. Les estimations font état d'une perte de la production agricole en Afrique, du fait de la violence armée, chiffrée à 25 milliards US\$ pour la période de 1970 à 1997, ce qui représente les trois-quarts de l'aide fournie au cours de la même période⁴¹. En Somalie, l'insécurité est la principale raison de la sous-exploitation de larges étendues de terres agricoles cultivables, une situation qui affecte directement la sécurité alimentaire des plus pauvres dans des pays en développement où l'activité économique est centrée sur l'agriculture et le commerce informel. En Sierra Leone, le déplacement des familles agricoles lors de la guerre civile a entraîné une chute de la production de riz, laquelle n'atteint plus que 20 % des niveaux d'avant-guerre. Au Nigeria,

³⁴ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, op. cit., p. 168.

³⁵ P. Collier, *Breaking the conflict trap: Civil war and development policy*, Washington D.C., World Bank and Oxford University Press, 2003, *in PNUD*, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, op. cit., p.167.

³⁶ « En Sierra Leone, par exemple, le PIB du pays s'est effondré à la suite des baisses de la production agricole et industrielle à valeur ajoutée. La contribution au PIB des produits à valeur ajoutée issus de l'agriculture s'est réduite en Angola, passant d'un maximum de 23 % en 1991 à une moyenne de 6 % au cours des huit années suivantes. Lors de la guerre civile au Mozambique, les exportations du secteur agroalimentaire ont été fortement réduites, chutant en volume de plus de 20 % entre 1982 et 1992. » *in* Small Arms Survey, *Small arms survey* 2003, op. cit., p.143.

³⁷ Caritas Congo, qui travaille dans le département du Pool, une région du Congo déchirée par la violence armée et la guerre civile, fait une constatation analogue. Ce département, ancien grenier du pays, est désormais à peine capable de couvrir ses propres besoins alimentaires. Les activités productrices sont réduites du fait de la présence d'éléments armés (ex-miliciens et forces armées gouvernementales) encore actifs dans le secteur. Voir annexe 3.

³⁸ Small arms survey, *Small Arms Survey*, op. cit., p.143.

³⁹ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, op. cit., p.23.

⁴¹ J. Diouf (directeur général de la FAO), "Africa needs a Marshall Plan", in *Le Monde diplomatique*, décembre 2004, *cité in* Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, *The impact of armed violence on poverty and development – Synthesis report of the Armed Violence and Poverty Initiative*, op. cit.

l'abandon de larges fermes dans la région du Benu, région qualifiée de "basket food" du Nigeria, pose aujourd'hui un grave problème de sécurité alimentaire⁴². Le rapport de l'*Initiative Violence Armée et Pauvreté* (AVPI) souligne que les raids sur le bétail, au Nord du Kenya, ont aujourd'hui, en termes d'appauvrissement, un impact plus dévastateur que la sécheresse car la réduction du cheptel implique une plus grande dépendance vis-à-vis du revenu monétaire, alors que les activités génératrices de revenus sont précisément limitées⁴³.

Le climat d'insécurité et de violence armée réduit de la même manière les investissements privés et les limitent généralement aux zones les plus sûres⁴⁴: "plus de la moitié des investissements privés (IDE) destinés à l'Afrique sub-saharienne, au cours de la dernière décennie, a été réservée à huit pays, et seulement 10 % de ces capitaux ont été distribués aux quarante autres pays"⁴⁵. Seules les entreprises spécialisées dans l'extraction de ressources (pétrole, diamants, bois, minerais...) continuent à investir dans des Etats traversés par les conflits et la violence armée. Au Niger, les IDE ont ainsi augmenté de plus de 386 % entre 1993 et 1996, passant de 22 millions US\$ à 85 millions US\$, au moment du boom des exploitations d'uranium, alors que se développait au même moment le conflit avec les Touaregs⁴⁶. Un tel investissement n'est pas pour autant synonyme de réinvestissement dans le pays, le climat d'insécurité et de violence armée s'accompagnant toujours de la fuite des capitaux : des transferts de près de 20 % des richesses privées ont été enregistrées dans certains pays menacés par des conflits⁴⁷.

L'absence d'opportunités économiques, la dégradation des termes de l'échange et la perte des moyens de subsistance, du fait des conflits ou de la violence armée, favorisent aussi le développement d'une économie parallèle. A côté d'activités de subsistance relevant de stratégies de "survie" ou de "débrouille", se développent des réseaux informels et criminels dont les activités illégales reposent sur le pouvoir des armes. Les rapports des comités d'experts des Nations unies ont mis en lumière ces connexions : la relation, en Angola, entre l'UNITA, le trafic pétrolier et le trafic d'armes ⁴⁸; la liaison entre le commerce de diamants et le trafic d'armes, en Sierra Leone ou encore en Angola ⁴⁹; le trafic de bois précieux, de drogue et d'armes légères au Liberia; l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC⁵⁰.

Le développement d'une économie de guerre fondée sur le pillage, l'extorsion, le vol et autres trafics est généralement le moyen, pour une minorité d'individus corrompus (membres des groupes armés, responsables politiques, forces de sécurité nationales) de s'enrichir au détriment du plus grand nombre et du développement du pays. De longs conflit induisent toujours une criminalisation des sociétés et la transformation des conflits politiques en

⁴² Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, op. cit., p.23.

⁴³ Ibid

⁴⁴ La Banque Mondiale souligne que l'insécurité et la violence sont perçues comme un risque majeur pour les investisseurs. *World Development Report 2001*, Oxford University Press, 2001.

⁴⁵ Small Arms Survey, *Small arms survey 2003*, op. cit., p.144.

⁴⁶ R. Muggah, P. Batchelor, *Development held hostage: Assessing the effects of small arms on human development*, UNDP, avril 2002, p. 33.

⁴⁷ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, op. cit., p. 168.

⁴⁸ "Rapport du groupe d'expert chargé d'étudier les violations des sanctions imposées à l'UNITA", [S/2000/203], 10 mars 2000.

⁴⁹ "Rapport du groupe d'expert constitué en application du paragraphe 19 de la résolution 1306 du Conseil de sécurité concernant la Sierra Leone", [S/2000/1195], décembre 2000; "Rapport final de l'instance de surveillance concernant les sanctions en Angola", [S/2000/1225], 21 décembre 2000.

⁵⁰ Rapports finaux du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la République Démocratique du Congo, [S/2001/357], 12 avril 2000 ; [S/2002/1146], 16 octobre 2002 et [S/2003/1027], 23 octobre 2003.

combats économiques, dont l'enjeu est avant tout le contrôle des ressources naturelles (appropriation ou conservation), d'où la persistance des conflits et la prolifération des armes légères. La pauvreté et l'absence d'opportunités de subsistance, l'échec des collectes d'armes, de la réinsertion des anciens combattants et la disponibilité des armes, créent un "réservoir de main d'œuvre" armée qui s'insère facilement dans les filières liées au trafic d'armes légères.

C. Dislocation de la cohésion sociale

Les situations de violence armée ont un impact particulièrement dévastateur sur le cadre social. La détention et l'usage des armes légères, la généralisation de la violence armée et de l'insécurité, engendrent souvent la fuite des populations et le départ des communautés, donc la destruction des liens et des réseaux de solidarité et de protection⁵¹. L'érosion des réseaux d'entraide et de soutien des communautés renforce l'appauvrissement des individus déjà touchés par la perte de leurs moyens de subsistance du fait de l'abandon des terres ou des mouvements des zones rurales vers les zones urbaines, la communauté constituant souvent, dans les pays en développement, un verrou contre la pauvreté absolue⁵². Cette destruction de la protection, que fournit traditionnellement le cadre communautaire, est aujourd'hui une des conséquences de l'action des groupes armés au Népal : la peur de représailles exercées par la guérilla ou les forces armées régulières semble directement à l'origine de la disparition des attitudes traditionnelles de protection et d'aide aux individus dans le besoin⁵³.

Les femmes et les enfants sont les deux catégories de population les plus touchées par cette disparition de la protection communautaire parce que plus vulnérables aux enlèvements et aux violences sexuelles lors de leurs déplacements. L'enrôlement, forcé ou volontaire, des enfants dans les groupes armés caractérise ce type de conflit. Les armes légères peuvent être facilement utilisées par les enfants, d'où leur large implication dans ces conflits, et ce d'autant plus que les enfants sont aisément "manipulables". Les femmes également — parce que femmes — sont particulièrement vulnérables aux viols et à la violence domestique où les armes légères, la menace d'armes légères, ont un rôle majeur. Un rapport d'Amnesty International relève que, même si les hommes constituent la plupart des victimes directes des armes à feu, les femmes sont touchées de manière disproportionnée dans la mesure où ce sont rarement elles qui achètent ces armes, les possèdent ou les utilisent. Les risques de viols ou d'attaques armées contre les femmes limitent leurs déplacements, leurs activités, leurs opportunités et leur pouvoir : ils ont un impact direct sur "l'espace public auquel les femmes ont accès" La violence armée rend en effet plus dangereuses les activités quotidiennes des femmes : collecte de bois ou recherche d'eau hors du village.

D'un autre côté, l'instauration d'une culture des armes ou d'une culture de la violence – qui marque les périodes de violence armée prolongées – impose aux relations entre les individus un nouveau cadre de références, de nouvelles valeurs ou normes. La multiplication des gangs

⁵¹ « Les idées de fraternité et de tolérance ont laissé la place à la haine, à la violence et à la méfiance systématique vis-à-vis du voisin. Se procurer une arme à feu est devenu pour les familles le moyen le plus sûr pour se protéger contre une éventuelle attaque des autres communautés. Les armes sont devenues un bien précieux pour chaque famille qui, dans les régions en conflit, en possède au moins deux. » Commission Justice et Paix du Tchad. Voir annexe 3.

⁵² S. Latouche souligne à cet égard que « le mot pauvreté, dans la plupart des langues africaines, s'apparente à l'orphelin ou renvoie à un individu isolé et coupé du reste de la société. [...] quand on est inséré, dans des liens qui comprennent entre 50 et 300 personnes, on n'est pas du tout pauvre ». *Marchés Tropicaux*, 5/11/99, *in* Dominique Gentil (dir.), *Lutte contre la pauvreté et les inégalités : Synthèse de l'étude bilan sur les actions de la Coopération française*, étude MAE/DgCiD et IRAM, juin 2000.

⁵³ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, op. cit., p. 29.

⁵⁴ Amnesty International, *Armes à feu : les femmes en danger*, Amnesty International, 2005, pp. 3 et 24.

et des milices ou groupes armés, la "normalisation" des activités criminelles comme mode de vie quotidien, le nombre d'enfants soldats, sont des indicateurs de cette érosion de la cohésion sociale et des modèles sociaux traditionnels, qui résulte de la présence, de la détention, de la menace et de l'usage des armes légères. Le renforcement du pouvoir des éléments criminels armés, qui ne se réclament pas ou ne sentent pas liés par les règles et valeurs traditionnelles, mine l'ordre social. La désorganisation des systèmes et des stratégies traditionnelles de maintien de l'ordre caractérise cette érosion. Les systèmes et les mécanismes traditionnelles de gestion et de résolution non violente des conflits intracommunautaires, qui avaient démontré antérieurement leur efficacité, deviennent inopérants. La violence devient légitime pour imposer sa différence. Le rapport de l'*Initiative Violence Armée et Pauvreté* note que « ceux qui sont chargés d'arbitrer les conflits sont ciblés ou chassés hors des communautés par les rebelles ou groupes armés qui souhaitent exercer leur contrôle sur les communautés » ⁵⁵. Dans le cas des conflits intercommunautaires, l'usage des armes a également des conséquences dévastatrices : les conflits auparavant marqués par l'utilisation d'armes traditionnelles n'avaient pas le même pouvoir de mortalité.

Paradoxalement, les conflits et la violence armée peuvent avoir aussi un effet "libérateur" par rapport à des systèmes trop rigides, sans opportunités socioéconomiques pour certaines catégories sociales. Certains enfants-soldats se sont ainsi délibérément engagés dans les groupes armés, parce qu'ils leur offraient des opportunités de subsistance qui n'existaient pas pour eux auparavant. La violence comme mode de vie peut ainsi être appelée à perdurer audelà du conflit : le manque d'éducation et le manque d'opportunités économiques, donc d'alternatives à la violence armée, pousse ces adolescents à intégrer les milices ou autres groupes criminels. Plus généralement, ceux qui ont fait de la violence armée un "mode de vie" ont pu accéder à un statut qui leur était refusé dans la société, les règles régissant les rapports sociaux, notamment en matière de hiérarchie sociale ou de genre, étant sources d'iniquités et de frustrations. L'expérience des armes, comme le souligne Béatrice Pouligny, a pu « leur donner accès à de nouveaux réseaux de solidarité, à de nouvelles structures sociales, à de nouvelles stratégies de survie, à de nouveaux modèles relationnels profondément internalisés » 56. Il sera d'autant plus difficile de lutter contre la culture des armes si les individus considèrent le système social comme oppressif et archaïque et/ou s'il n'offre que peu d'opportunités de subsistance.

Les armes et la violence armée peuvent donc aussi apporter une expérience "libératrice" et positive. C'est également le cas pour les femmes combattantes, membres de groupes armés, qui voient leur pouvoir renforcé et qui accèdent à un rôle qui leur était traditionnellement refusé. Sans même être membres de groupes armés, certaines femmes ont pu, avec le départ des hommes, voir leur pouvoir et leurs responsabilités augmenter et émerger de nouvelles opportunités en effectuant des tâches généralement réservées aux hommes. Pour autant, les changements ou gains en matière d'émancipation, apparus lors du conflit, ne sont pas automatiquement intégrés par la société et sont généralement remis en cause à la fin du conflit. D'autre part, si les femmes peuvent voir leur pouvoir s'accroître, ceci s'accompagne en parallèle d'un accroissement des charges qui leur incombent. Les conflits sont en effet marqués par un changement dans la composition des ménages et du nombre de ménages où les femmes sont chefs de famille. Si cette situation peut avoir un effet libérateur, elle tend surtout à accroître la charge domestique reposant sur les femmes dans la mesure où elles doivent alors subvenir aux besoins de la famille. Au Sud Soudan, le départ des hommes s'est

⁵⁵ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, op. cit., p. 4.

⁵⁶ Béatrice Pouligny, *Les anciens combattants d'aujourd'hui – Désarmement, Démobilisation et Réinsertion*, Séminaire CERI et SGDN, septembre 2004, p. 40.

traduit par un transfert de l'ensemble des activités vers les femmes : semis et culture des champs, vente des produits, activités de coupe de bois... Il semble également que les ménages tenus par les femmes soient beaucoup plus vulnérables et touchés par la pauvreté. Au Sud Soudan encore, en 2000, 15 à 25 % des ménages pauvres et 20 à 30 % des ménages les plus pauvres était menés par des femmes, ces ménages n'étant par ailleurs quasiment pas représentés dans les catégories de revenus moyens et supérieurs⁵⁷. Cette violence armée, qui s'accompagne de l'émergence de nouvelles normes sociales, de nouveaux cadres de références, empêche ainsi le retour de la paix et le développement du pays, en particulier dans les pays où plusieurs générations ont été marquées par cette violence.

D. Déplacements de populations et migrations forcées

Il y aurait actuellement dans le monde, selon les estimations du HCR, près de 25 millions de personnes déplacées à l'intérieur des pays, en raison de conflits ou de violations des droits de l'Homme⁵⁸ et 19 millions de réfugiés hors de leur pays⁵⁹. Les conflits, la violence armée et l'insécurité sont directement responsables de ces déplacements. Le conflit au Sud Soudan a produit à lui seul près de six millions de réfugiés. Des déplacements qui peuvent directement répondre aux stratégies des groupes armés, voire même de l'État, et de persécutions délibérées de la population ou de certains segments de la population. Le conflit au Darfour aurait déjà entraîné le déplacement de 2,3 millions de personnes, auxquels doivent s'ajouter les 200 000 personnes qui se sont réfugiées au Tchad voisin⁶⁰.

Le déplacement et les conditions de vie précaires des réfugiés augmentent le risque de mortalité. L'observation de la situation au Soudan indique que le taux de mortalité est extrêmement élevé lors de ces déplacements. Les armes légères n'engendrent pas seulement l'accroissement d'un taux de mortalité direct du fait des armes, mais également d'un taux de mortalité indirect – cela a déjà été évoqué – : "ce qui a changé est la nature des conflits et que seules 10 % des victimes d'un conflit le sont d'une violence directe, par rapport aux causes indirectes comme la maladie, la malnutrition..." Le déplacement accentue encore l'exposition et la vulnérabilité des individus et des populations à la pauvreté, aux maladies, à la malnutrition, à la violence armée, aux violences sexuelles et aux enlèvements. Le PNUD souligne de son côté que "la malnutrition aiguë, les maladies diarrhéiques, la rougeole, les infections respiratoires et la malaria sont souvent citées comme étant les causes d'un taux de mortalité parmi les réfugiés plus de 80 fois supérieur aux taux de référence de certaines régions d'Afrique."

Les conflits, la violence armée en général, s'accompagnent donc de la propagation des maladies, des épidémies et d'un accroissement de la mortalité, aussi bien infantile qu'adulte. La fermeture des centres de santé, la restriction de l'accès aux soins, aux mesures de prévention et de vaccination, la violence sexuelle, la précarité des conditions de vie et la malnutrition constituent un terreau fertile pour le développement des maladies et des épidémies. Une vulnérabilité qui se répercute également sur les populations locales, comme

⁵⁷ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, op. cit., pp. 18-19.

⁵⁸ Global IDP Project, *Internal displacement : Global overview of trends and developments in 2004*, Genève, mai 2005, cité in PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, op. cit., p. 163.

⁵⁹ UNHCR, 2004 Global Refugee Trends – Overview of refugee populations, new arrivals, durable solutions, asylum-seekers, stateless and other persons of concern to UNHCR, 17 juin 2005.

⁶⁰ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005, op. cit., pp.165-166.

⁶¹ Gareth Evans, International Crisis Group (ICG), in Le Monde, 19 octobre 2005.

⁶² M.J. Toole, R.J. Waldman, "The public health aspects of complex emergencies and refugee situations", in *Annual Review of Public Health*, 18, 1997, pp. 283-312, *in PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005*, op. cit., p. 171.

l'illustre la propagation du sida dans les situations de conflit. L'ONUSIDA révèle qu'en 2003, sur 17 pays comptant plus de 100 000 orphelins du fait du sida, treize de ces pays étaient en conflit ou frôlaient une situation d'urgence⁶³. La situation de certains pays d'Afrique, jusque-là relativement peu touchés par le sida et qui voient le problème surgir à la suite du passage sur leur territoire de combattants atteints du sida, illustre cette propagation des maladies dans un environnement conflictuel et/ou dominé par la violence armée.

La détérioration des conditions de vie est également une conséquence directe des déplacements de populations et des migrations forcées. La violence armée et l'insécurité entraînent l'abandon des terres et le départ des communautés. Les vols de bétail, les restrictions en matière de production, de commerce et de consommation, poussent en effet les individus et les populations à rechercher d'autres moyens de subsistance, ce qui se traduit par des déplacements, notamment vers les zones urbaines. Mais ce mouvement vers les zones urbaines ou les camps ne s'accompagne pas d'opportunités en matière d'emploi : ce type de mouvement est au contraire le plus souvent synonyme de perte durable des moyens de subsistance, d'où un glissement vers la criminalité, en particulier des jeunes. L'absence d'emploi incite en effet à se tourner vers les opportunités que peut offrir la criminalité, renforçant d'autant plus l'insécurité, la culture des armes et la violence armée. D'un autre côté, la désertion des zones rurales en raison de cette violence armée crée de nouvelles difficultés dans le secteur agricole en raison du départ de la main d'œuvre qualifiée. Sachant que les retours en zone rurale sont faibles, même si les conditions de sécurité sont rétablies⁶⁴, cette situation renforce l'insécurité alimentaire du pays (voir l'abandon et la sous-exploitation des terres cultivables comme au Nigeria ou en Somalie).

E. Disparition des programmes de développement et d'assistance

Il est inévitable alors que la violence et la recrudescence des conflits pèsent lourdement sur les programmes de développement en cours des agences bi- et multilatérales et des organisations non gouvernementales, anéantissant le plus souvent des années d'efforts. L'aide ou l'assistance au développement a également de fortes chances de voir la dépense réorientée vers l'aide d'urgence et vers les zones où l'insécurité est moindre. Cette aide sera aussi fortement amputée en raison de l'accroissement des frais liés à la sécurité. Enfin, les personnels humanitaires ou du développement sont de plus en plus la cible de menaces, de vols, de viols, d'enlèvements et de meurtres. Leur travail devient donc plus difficile et plus dangereux, d'où un retrait de ces personnels des zones à risques 65.

La violence armée et les conflits, aggravés, soutenus et nourris par la prolifération des armes légères, ont ainsi des incidences lourdes sur les efforts déployés pour atteindre des Objectifs

6

⁶³ UNAIDS, *HIV/AIDS and Conflict*, Bureau sur le SIDA, la sécurité et la réponse humanitaire, Copenhague, 2003, *cité in PNUD*, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, op. cit., p. 172.

⁶⁴ Centre for International Cooperation and Security, Department of Peace Studies, *The impact of armed violence on poverty and development – Synthesis report of the Armed Violence and Poverty Initiative*, op. cit., p. 5.

⁶⁵ Voir en particulier le témoignage du Centre d'études et de recherches en éducation de base pour le développement intégré (CEREBA) de Goma : « Le travail de terrain est devenu très difficile car les animateurs peuvent être attaqués à tout moment par des hommes en uniforme et des précautions insuffisantes peuvent être lourdes de conséquences. Les animatrices du CEREBA, qui s'occupent de l'identification et du soutien psychologique aux femmes victimes de violences sexuelles, visitent de moins en moins les villages, craignant d'être elles-mêmes violées par des hommes en armes : cela s'est produit à Nyamilima où une de nos animatrices a été violée en 2003. Les centres d'alphabétisation du CEREBA à Binza (dans la région du Rutshuru) sont également fermés, du fait de la présence d'hommes armés dans le secteur. [...] Il y a cinq mois, un de nos animateurs de développement a été abattu par des hommes armés. Nos activités de terrain ont été réduites de plus de 60 % dans les zones rurales. » (Voir annexe 2).

du Millénaire pour le développement, qu'il s'agisse de la lutte contre la pauvreté et la faim, de l'accès à l'éducation, de la réduction de la mortalité, de la lutte contre les maladies, etc. La recrudescence des conflits et l'exacerbation des tensions sociales anéantissent les efforts passés pour améliorer la situation économique et sociale des populations concernées. La violence armée crée un cercle vicieux, la détérioration de la situation économique, sociale et politique favorisant en retour l'accroissement des flux d'armes. Et l'absence d'opportunités d'emploi ainsi que la perte de moyens de subsistance entraînent le développement d'une économie parallèle dont les activités illégales reposent également, en grande partie, sur le pouvoir des armes.